



## Accueil des enfants chez le père

Par **Angélique**, le 11/04/2012 à 15:18

Bonjour,

Une chambre de 16m<sup>2</sup> dans un appartement est aménagée pour recevoir 2 enfants à coucher lors des gardes de week-end 1 semaine sur 2 et la moitié des vacances avec matelas, draps, couettes et oreillers ...

Est ce que la présence de sommiers est obligatoire ? les deux enfants peuvent t'ils dormir dans la même pièce ?

Merci.

Par **citoyenalpha**, le 11/04/2012 à 15:48

Bonjour

aucune règle légale en la matière. Ceci est laissé à l'appréciation du magistrat.

toutefois le sommier semble préférable. 2 mineurs peuvent dormir dans la même chambre le magistrat appréciera l'âge des mineurs et la situation du parent et sa volonté d'aménagement.

Restant à votre disposition